



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2016, Compagnie 3M

Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document : 29-0759-0
Date de parution : 2016/03/28

Numéro de la version : 4.00
Remplace la version datée de : 2015/05/05

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Nettoyant pour mains Paint Buster(MC) NO 05604, 05975 3M(MC)

Numéros d'identification de produit

LB-K100-1006-1 60-4550-4948-0 60-4550-5501-6 XH-0038-1778-6 XH-0038-5388-0

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisations recommandées

Nettoyant pour les mains

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division Des Automobiles
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical : (519) 451-2500, Ext. 2222; Téléphone d'urgence de transport (CANUTEC) : (613) 996-6666

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :

Sensibilisant cutané : Catégorie 1.

Carcinogénicité : Catégorie 1A.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Danger

Symboles :

Point d'exclamation | Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Provoque une irritation oculaire grave. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut causer le cancer.

Une exposition prolongée ou répétée cause des dommages aux organes : système respiratoire |

Mises en garde

Prévention :

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Lire et comprendre d'abord les mesures de sécurité avant de manipuler le produit. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Porter des gants et un dispositif de protection pour les yeux et le visage. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver à fond après manipulation du produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Réaction :

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Consulter un médecin en cas de malaise.

Entreposage :

Garder sous clef.

Élimination :

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

68% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids
Adipate de diméthyle	627-93-0	40 - 70
Bentonite	1302-78-9	< 15
POLYETHYLENE-GLYCOL	25322-68-3	7 - 13
Glutarate de diméthyle	1119-40-0	1 - 10
Cellulose	9004-34-6	3 - 7
Acide stéarique	57-11-4	3 - 7
Talc	14807-96-6	3 - 7
Lanoline	8006-54-0	1 - 5
Pétrolatum	8009-03-8	1 - 5

Nettoyant pour mains Paint Buster(MC) NO 05604, 05975 3M(MC)

Silice synthétique amorphe, sublimée, sans cristaux	112945-52-5	1 - 5
TRIETHANOLAMINE	102-71-6	1 - 5
d-Limonene	5989-27-5	0.5 - 1.5
Sodium di (2-éthylhexyle) Sulfosuccinate	577-11-7	0.5 - 1.5
Quartz (SiO ₂)	14808-60-7	< 0.5
Cristobalite	14464-46-1	< 0.15

SECTION 4 : Premiers soins**4.1. Description des premiers soins****Inhalation :**

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Sans objet.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction appropriés**

En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur qui convient pour les matériaux combustibles ordinaires, comme de l'eau ou de la mousse extinctrice.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans ce produit.

Les sous-produits nocifs de décomposition**Substance**

Aldéhydes
Monoxyde de carbone
Bioxyde de carbone
oxydes d'azote

Condition

Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion

5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Pas de risques particuliers d'incendie ou d'explosion.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le matériau recueilli le plus rapidement possible.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réservé aux industries et aux professionnels. Lire et comprendre d'abord les mesures de sécurité avant de manipuler le produit. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Protéger du gel. Entreposer à l'écart des oxydants.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
TRIETHANOLAMINE	102-71-6	ACGIH	MPT:5 mg/m3	
Glutarate de diméthyle	1119-40-0	CMRG	MPT(sous form d'ster de diméthyle):1.5 ppm(10 mg/m3)	
Cristobalite	14464-46-1	ACGIH	MPT (fraction respirable): 0.025 mg/m3	
Talc	14807-96-6	ACGIH	MPT(fraction respirable):2 mg/m3	
Talc	14807-96-6	CMRG	MPT(comme poussières inhalables):0.5 mg/m3	
Quartz (SiO2)	14808-60-7	ACGIH	MPT (fraction respirable): 0.025 mg/m3	

Nettoyant pour mains Paint Buster(MC) NO 05604, 05975 3M(MC)

POLYETHYLENE-GLYCOL	25322-68-3	AIHA	MPT(comme des particules):10 mg/m3	
DISTEARATEs	57-11-4	ACGIH	MPT:10 mg/m3	
1-méthyl-4(1-méthylvinyl)cyclohexène	5989-27-5	AIHA	MPT:165.5 mg/m3(30 ppm)	
Adipate de diméthyle	627-93-0	CMRG	MPT(sous form d'ster de diméthyle):1.5 ppm(10 mg/m3)	
HUILE MINÉRALE (non traité et traité avec douceur)	8009-03-8	ACGIH	Valeur limite non déterminée:	Contrôler tout dénonciateur - bas que possible
HUILES MINÉRALES; HUILES TRÈS RAFFINÉES	8009-03-8	ACGIH	MPT (fraction inhalable): 5 mg/m3	
Cellulose	9004-34-6	ACGIH	MPT:10 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Elastomères fluorés

Caoutchouc nitrile

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est nécessaire. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, porter des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivant (s) afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide pâte
Aspect physique spécifique:	pâte
Apparence/odeur	Douce odeur. Pâte tan-pâle.
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	8,1 - 8,7
Point de fusion/Point de congélation	<i>Pas de données disponibles</i>
Point d'ébullition / Point initial d'ébullition / intervalle d'ébullition	>=101,7 °C
Point d'éclair :	93,9 °C [<i>Méthode de test</i> :Coupe fermée]
Vitesse d'évaporation :	<i>Pas de données disponibles</i>
Inflammabilité (solide, gaz)	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Pas de données disponibles</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Pas de données disponibles</i>
pression de vapeur	133,3 Pa [<i>Méthode de test</i> :estimé] [<i>Détails</i> :20 C]
Densité de vapeur	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité	1,1 - 1,2 kg/l
Densité relative	1,1 - 1,2 kg/l [<i>Ref Std</i> :Eau=1]
Hydrosolubilité :	Légère (< 10 %)
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données disponibles</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité :	>= 40 000 mPa-s
Composés Organiques Volatils	0,8 % en poids [<i>Méthode de test</i> :calculé selon CARB title2]
Composés Organiques Volatils	678 g/l [<i>Méthode de test</i> :Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD]
Pourcentage de matières volatiles	58,5 % en poids [<i>Détails</i> :(en excluant les composés exempts)]
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	681 g/l [<i>Méthode de test</i> :Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD]

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Aucun connu.

10.5 matériaux incompatibles

Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance

Aucun connu.

Condition

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :

Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Autres effets de santé:

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Pneumoconiose : les signes et les symptômes sont notamment une toux persistante, des essoufflements, des douleurs thoraciques, une augmentation des expectorations et des changements lors des examens de fonction respiratoire.

Cancérogénicité:

Contient une substance chimique qui peut provoquer le cancer suite à une exposition prolongée, inhalations répétées des poussières de produit sec ou polymérisé.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Silice, respirable cristalline	14464-46-1	Agent carcinogène connu pour l'être humain	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
Silice, respirable cristalline	14808-60-7	Agent carcinogène connu pour l'être humain	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
Générique: HUILES MINÉRALES (BRUTES ET LÉGEREMENT RAFFINÉES)	8009-03-8	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer
Générique: HUILES MINÉRALES (BRUTES ET LÉGEREMENT RAFFINÉES)	8009-03-8	Agent carcinogène connu pour l'être humain	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
Générique: Filaments de verre	14464-46-1	Probablement cancérogène pour l'homme.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program

Nettoyant pour mains Paint Buster(MC) NO 05604, 05975 3M(MC)

Cristobalite	14464-46-1	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer
Quartz (SiO2)	14808-60-7	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA > 5 000 mg/kg
POLYETHYLENE-GLYCOL	Dermale	Lapin	LD50 > 20 000 mg/kg
POLYETHYLENE-GLYCOL	Ingestion	Rat	LD50 32 770 mg/kg
Glutarate de diméthyle	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Glutarate de diméthyle	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Acide stéarique	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Acide stéarique	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Talc	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Talc	Ingestion		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Cellulose	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Cellulose	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,8 mg/l
Cellulose	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
TRIETHANOLAMINE	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
TRIETHANOLAMINE	Ingestion	Rat	LD50 9 000 mg/kg
Pétrolatum	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Pétrolatum	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Silice synthétique amorphe, sublimée, sans cristaux	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Silice synthétique amorphe, sublimée, sans cristaux	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Silice synthétique amorphe, sublimée, sans cristaux	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Sodium di (2-éthylhexyle) Sulfosuccinate	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Sodium di (2-éthylhexyle) Sulfosuccinate	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 20 mg/l
Sodium di (2-éthylhexyle) Sulfosuccinate	Ingestion	Rat	LD50 > 2 100 mg/kg
d-Limonene	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Mouris	LC50 > 3,14 mg/l
d-Limonene	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
d-Limonene	Ingestion	Rat	LD50 4 400 mg/kg
Quartz (SiO2)	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Quartz (SiO2)	Ingestion		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Cristobalite	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Cristobalite	Ingestion		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
POLYETHYLENE-GLYCOL	Lapin	Irritation minimale.
Acide stéarique	Lapin	irritant légère
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Cellulose	Pas disponible	Aucune irritation significative
TRIETHANOLAMINE	Lapin	Irritation minimale.

Nettoyant pour mains Paint Buster(MC) NO 05604, 05975 3M(MC)

Silice synthétique amorphe, sublimée, sans cristaux	Lapin	Aucune irritation significative
Sodium di (2-éthylhexyle) Sulfosuccinate	Lapin	Irritant
d-Limonene	Lapin	irritant légère
Quartz (SiO2)	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Cristobalite	Jugement professionnel	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
POLYETHYLENE-GLYCOL	Lapin	irritant légère
Acide stéarique	Jugement professionnel	Irritant modéré
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Cellulose	Pas disponible	Aucune irritation significative
TRIETHANOLAMINE	Lapin	irritant légère
Silice synthétique amorphe, sublimée, sans cristaux	Lapin	Aucune irritation significative
Sodium di (2-éthylhexyle) Sulfosuccinate	Lapin	Corrosif
d-Limonene	Lapin	irritant légère

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
POLYETHYLENE-GLYCOL	Cochon d'Inde	N'est pas sensibilisant
TRIETHANOLAMINE	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Silice synthétique amorphe, sublimée, sans cristaux	Homme et animal	N'est pas sensibilisant
d-Limonene	Mouris	sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
Talc	Humain	N'est pas sensibilisant

Mutagenicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
POLYETHYLENE-GLYCOL	In Vitro	N'est pas mutagène
POLYETHYLENE-GLYCOL	In vivo	N'est pas mutagène
Acide stéarique	In Vitro	N'est pas mutagène
Talc	In Vitro	N'est pas mutagène
Talc	In vivo	N'est pas mutagène
TRIETHANOLAMINE	In Vitro	N'est pas mutagène
TRIETHANOLAMINE	In vivo	N'est pas mutagène
Silice synthétique amorphe, sublimée, sans cristaux	In Vitro	N'est pas mutagène
d-Limonene	In Vitro	N'est pas mutagène
d-Limonene	In vivo	N'est pas mutagène
Quartz (SiO2)	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz (SiO2)	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Cristobalite	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Nettoyant pour mains Paint Buster(MC) NO 05604, 05975 3M(MC)

Cristobalite	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
--------------	---------	---

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
POLYETHYLENE-GLYCOL	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
Acide stéarique	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
Talc	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
TRIETHANOLAMINE	Dermale	Multiple espèces animales	Non-cancérogène
TRIETHANOLAMINE	Ingestion	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Silice synthétique amorphe, sublimée, sans cristaux	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
d-Limonene	Ingestion	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz (SiO ₂)	Inhalation	Homme et animal	Cancérogène
Cristobalite	Inhalation	Homme et animal	Cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
POLYETHYLENE-GLYCOL	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 125 mg/kg/day	pendant la grossesse
POLYETHYLENE-GLYCOL	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5699 +/- 1341 mg/kg/day	5 jours
POLYETHYLENE-GLYCOL	Non spécifié	Certaines données concernant la reproduction/le développement existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOEL non disponible	
POLYETHYLENE-GLYCOL	Ingestion	Certaines données positives concernant le développement existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 562 mg/animaux/jour	pendant la grossesse
Talc	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 600 mg/kg	pendant l'organogénèse
TRIETHANOLAMINE	Ingestion	Non toxique sur le développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1 125 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
Silice synthétique amorphe, sublimée, sans cristaux	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/day	1 génération
Silice synthétique amorphe, sublimée, sans cristaux	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497	1 génération

Nettoyant pour mains Paint Buster(MC) NO 05604, 05975 3M(MC)

				mg/kg/day	
Silice synthétique amorphe, sublimée, sans cristaux	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
d-Limonene	Ingestion	Certaines données positives concernant la reproduction femelle existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour entraîner la classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
d-Limonene	Ingestion	Certaines données positives concernant le développement existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 591 mg/kg/day	pendant l'organogénèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
POLYETHYLENE-GLYCOL	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1,008 mg/l	2 semaines
Acide stéarique	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
d-Limonene	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
POLYETHYLENE-GLYCOL	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1,008 mg/l	2 semaines
POLYETHYLENE-GLYCOL	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5 640 mg/kg/day	13 semaines
POLYETHYLENE-GLYCOL	Ingestion	cœur Système endocrinien système vasculaire foie Système nerveux	Tous les données sont négatives.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5 640 mg/kg/day	13 semaines
Acide stéarique	Ingestion	sang	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	6 semaines
Talc	Inhalation	pneumoconiosis	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Talc	Inhalation	Fibrose pulmonaire système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 18 mg/m3	113 semaines
TRIETHANOLAMINE	Dermale	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/day	2 années
TRIETHANOLAMINE	Dermale	foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 4 000	13 semaines

Nettoyant pour mains Paint Buster(MC) NO 05604, 05975 3M(MC)

			une classification.		mg/kg/day	
TRIETHANOLAMINE	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 1 000 mg/kg/day	2 années
TRIETHANOLAMINE	Ingestion	foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Cochon d'Inde	Niveau sans effet nocif observé 1 600 mg/kg/day	24 semaines
Silice synthétique amorphe, sublimée, sans cristaux	Inhalation	système respiratoire silicose	Tous les données sont négatives.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
d-Limonene	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 75 mg/kg/day	103 semaines
d-Limonene	Ingestion	foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	103 semaines
d-Limonene	Ingestion	cœur Système endocrinien des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux système vasculaire système immunitaire muscles Système nerveux système respiratoire	Tous les données sont négatives.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day	103 semaines
Quartz (SiO2)	Inhalation	silicose	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Cristobalite	Inhalation	silicose	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
d-Limonene	danger d'aspiration

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification sur les produits chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 2 Inflammabilité: 1 Instabilité : 0 Risques particuliers : Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Les renseignements contenus dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, STATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca